

Communiqué de presse

Comptes 2025 : des finances solides dans un contexte en pleine évolution

Les comptes 2025 de la Commune et Ville de Boudry présentent un excédent de revenus de CHF 4'117'286.99 avant comptabilisation des écritures extraordinaires, alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 1'735'900. Ceux-ci seront présentés au Conseil général le 29 juin 2026.

Un résultat solide, porté par une écriture comptable exceptionnelle

Le résultat net de l'exercice s'élève à CHF 9'507'290.46 en raison d'une écriture comptable extraordinaire.

Le Conseil général avait validé en 2025 un préfinancement de CHF 5 millions destiné à la réalisation du futur réservoir communal, dont le coût est estimé à CHF 14 millions. Une partie de cet ouvrage relevant de domaines autofinancés, notamment celui de l'eau, les règles comptables ont imposé l'extourne de ce préfinancement et sa réintégration dans le compte de résultat 2025.

Cette opération a un impact majeur sur le résultat comptable mais ne modifie pas la solidité financière réelle de la commune.

Un bénéfice en recul, mais des bases solides

Sans cette écriture extraordinaire, le bénéfice 2025 est inférieur à ceux enregistrés en 2023 et 2024, qui avaient atteint des niveaux particulièrement élevés, en raison de revenus sur les personnes morales très élevés.

Il demeure néanmoins nettement supérieur aux résultats observés avant 2022 et confirme la bonne santé financière de la commune ainsi que l'évolution favorable enregistrée ces dernières années.

Cette légère baisse progressive s'explique principalement par l'augmentation des charges, par une stabilisation des revenus fiscaux, qui demeurent toutefois à un niveau élevé, ainsi que par les efforts importants consentis en matière d'investissements pour accompagner le développement de la commune

Des recettes fiscales qui confirment la dynamique de la commune

Les recettes fiscales provenant des personnes physiques enregistrent une légère progression par rapport à 2024, notamment en lien avec la croissance démographique de la commune.

Les revenus issus des personnes morales demeurent à un niveau élevé. Le Conseil communal souligne toutefois qu'une part importante de ces recettes est concentrée sur un nombre restreint de contribuables, ce qui justifie une approche prudente et une vision à long terme dans la gestion des finances communales.

Le Conseil communal entend poursuivre une politique de proximité tant envers la population qu'envers le tissu économique local afin de maintenir les conditions favorables au développement de la commune.

Des charges qui échappent aux compétences communales

La commune continue de maîtriser les charges qui relèvent directement de ses compétences. En revanche, plusieurs charges de transfert provenant du Canton poursuivent leur progression. La facture sociale augmente ainsi d'environ CHF 40 par habitant en moyenne par rapport à l'exercice précédent, dans un contexte où les communes disposent de peu de leviers d'action sur l'évolution de ces coûts.

Les charges liées à CESCOLE progressent également de manière mesurée, mais devraient connaître une hausse plus marquée ces prochaines années avec la réalisation du projet de rénovation et de construction du collège de Longueville.

Préparer l'avenir avec des investissements maîtrisés

Les investissements nets réalisés en 2025 s'élèvent à CHF 6'975'504, soit près de 70 % des CHF 10'015'600 inscrits au budget.

Ces chiffres illustrent la volonté de la commune de poursuivre son développement et de préparer l'avenir. Le Conseil communal entend maintenir un niveau d'investissement cohérent avec les besoins de la population et la modernisation des infrastructures communales, tout en veillant à préserver des finances saines.

Confiance, mais vigilance

Les comptes 2025 confirment la solidité financière de la commune et permettent au Conseil communal d'aborder les prochaines années avec confiance, tout en restant attentif aux nombreux défis à venir.

Il demeure toutefois vigilant face aux défis qui se profilent, notamment les importants investissements prévus, la progression continue des charges de transfert décidées à d'autres niveaux institutionnels ainsi que les conséquences financières potentielles de futurs projets cantonaux.

La commune entre dans une nouvelle phase de son développement. Elle dispose désormais des moyens nécessaires pour investir, moderniser ses infrastructures et accompagner son évolution, tout en poursuivant les adaptations de son administration afin de répondre aux besoins croissants de la population et aux défis futurs.

Boudry, le 17 juin 2026

Le Conseil communal

Contact médias :

Mme Mallorie Schlaeppli, Conseillère communale en charge du dicastère des finances

Mallorie.Schlaeppli@ne.ch

Tél. 079 378 64 25